

**SECTION DE MATURITE**

**PLAN D'ETUDE-CADRE**

**OC INFORMATIQUE**

Dotation horaire : 2 périodes hebdomadaires aux degrés 13 et 14.  
Le programme **OC Informatique** s'adresse à tous les étudiants.

## **I. Objectifs fondamentaux**

L'option complémentaire apporte un approfondissement des thèmes abordés en DO informatique.

L'OC Informatique transmet des connaissances, des capacités et des aptitudes spécifiques et interdisciplinaires.

Elle apprend à analyser, à traiter et à résoudre des problèmes.

Elle développe aussi des compétences telles que la capacité d'abstraction, d'argumentation et de résolution expérimentale de problèmes.

## **II. Connaissances**

L'élève maîtrisera certaines méthodes ou concepts :

- modélisation
- bases de données
- programmation
- décomposition de problèmes en sous-problèmes

## **III. Savoir-faire**

- Faire preuve d'aisance dans l'utilisation de ses connaissances informatiques.
- Etre capable d'imaginer une stratégie pour résoudre un problème.
- Etre capable de porter un jugement critique sur les résultats obtenus.
- Savoir exposer et discuter une démarche de travail.

## **IV. Attitudes**

- Vouloir s'intéresser à l'informatique.
- S'efforcer d'être actif et persévérant.
- Etre imaginatif, curieux, ouvert.
- Viser un idéal d'autonomie.
- Tendre à faire preuve d'un sens critique.
- Reconnaître l'importance de la rigueur d'expression.

## **V. Evaluation**

Interrogations écrites, projets à réaliser et éventuellement interrogations orales pour évaluer les connaissances. En établissant la note annuelle, le travail accompli en classe au cours de l'année peut aussi être pris en compte en regard d'objectifs d'aptitudes (savoir-faire) et d'attitudes (savoir-être).

## **VI. Examens de maturité**

Si l'élève choisit cette discipline comme cinquième discipline d'examen :

- Ecrit, 3 heures
- Oral, 15 minutes